

*DÉPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
60240 OISE  
CANTON DE CHAUMONT-EN-VEXIN*

*MAIRIE DE  
LE MESNIL-THÉRIBUS  
60240*



*TEL : 03 44 47 75 05*

*FAX : 03 44 47 02 49*

*SITE INTERNET : [WWW.LEMESNILTHERIBUS.FR](http://WWW.LEMESNILTHERIBUS.FR)*

*CONSEIL MUNICIPAL DE  
LE MESNIL-THÉRIBUS*

*COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU  
JEUDI 6 AVRIL 2017*

L'an deux mille dix sept, le jeudi six avril, à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Carole DELANDE, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames FERNANDEZ, NIQUE, BOULLET, NABBEN, Messieurs CHACON, RICHARD, MELLIER, LHUISSIER, DUCHAUDE, BIDARD.

**Etaient absents** : Monsieur DEJOUY excusé donne pouvoir à Monsieur MELLIER, Madame BILLEREY, Madame MENOUE.

Le Maire déclare la séance ouverte. Monsieur Claude DELAROSIERE secrétaire de Mairie est élu secrétaire de séance.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2016 conforme au compte de gestion du percepteur.

Pour 2016, l'exercice comptable présente un excédent de fonctionnement de 215 011€ et un excédent d'investissement de 59 544€.

### **BUDGET 2017**

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité le budget primitif 2017 qui s'équilibre.

En fonctionnement à 692 169€

En investissement à 225 430€

## **TAUX D'IMPOSITION 2017**

A l'unanimité le conseil municipal décide de garder les mêmes taux d'imposition qu'en 2016.

	<b>Bases</b>	<b>Taux</b>	<b>Produits</b>
Taxe d'habitation	671100	11,99	80 465
Taxe foncière	426 200	20,90	91 166
Taxe foncière non bâti	38 600	30,66	11 835
CFE	34 900	13	4537

TOTAL : 188 003

### **DÉROGATION SCOLAIRE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser toute dérogation scolaire sachant que la commune propose aux parents d'élèves une garderie, un accueil à la cantine le midi et un centre aéré le mercredi après-midi.

### **CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ANIMATION A CONTRAT A DURÉE INDÉTERMINÉ.**

Suite à la demande de la préfecture, le conseil municipal accepte de transformer le contrat à durée déterminée de l'agent d'animation en contrat à durée indéterminée.

### **NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Après examen de la proposition de Madame le maire, le conseil municipal décide d'adopter le nouveau régime indemnitaire mis en vigueur par la préfecture pour les employés communaux.

### **CLASSE DE NEIGE**

Madame le Maire propose aux conseillers de réitérer la demande de sortie du syndicat des classes de découvertes en argumentant le fait que la commune soit en regroupement pédagogique. Les conseillers approuvent cette demande.

### **DECHETS VERTS**

Après concertation avec deux entreprises d'entretien d'espaces verts de la commune, Madame le Maire attend leurs propositions pour solutionner ce problème.

Madame le Maire lève la séance à 22 heures.

Prochain conseil municipal le **22 juin 2017 à 20h.**

### **Prochaines manifestations :**

Fête de la basse-cour le 13 mai 2017 de 9h à 18h

Fête des voisins le 19 mai 2017 à 19h30

Les 30 ans de « RUR'ART » les 20 et 21 mai 2017

Fête Nationale le 15 juillet 2017